



DECISION n°	DATE	PAGE
2024-1	12 janvier 2024	1

Objet :

Travaux de mise aux normes de la chaufferie du Centre Socio Culturel

Exposé des motifs :

Lors de sa visite le 11 janvier 2022, la commission de sécurité a rappelé la non-conformité de la chaufferie du Centre Socio Culturel OMEYER situé avenue Schuman, en raison de l'absence de ventilation haute. Cette non-conformité pourrait amener la commission à proposer un avis défavorable à la poursuite de l'exploitation du site classé en 3° catégorie avec des effectifs supérieurs à 600 personnes, dont des enfants de la crèche et du périscolaire. Une solution technique consiste à remplacer les deux petites chaudières par une seule afin de libérer un conduit de cheminée. Ce conduit pourrait alors être transformé en gaine de ventilation. Un avant-projet a été établi en ce sens par le bureau d'étude CEREBAT. Le budget global de l'opération s'établit à 51 600 euros HT.

Le Maire de la Ville de Thann (Haut-Rhin)

Vu l'article L 2121 du code général des collectivités locales

Vu la délibération 2b du conseil municipal du 4 juin 2020 donnant délégation de pouvoir au maire...

Vu le rapport de la commission de sécurité

Vu le dossier établi par le bureau d'études CEREBAT

Décide :

Article 1^{er} :

La Ville va réaliser une ventilation haute dans la chaufferie en utilisant un conduit de cheminée désaffecté. Pour cela, la Ville va faire remplacer les deux petites chaudières au sol par une seule chaudière de puissance équivalente. Les travaux seront réalisés par entreprise, sous la direction du bureau d'étude CEREBAT. La Ville fera réaliser un Contrôle Technique. Le budget est fixé à 51 600 euros HT soit 61 920 euros TTC.

Pour ce projet, la Ville sollicitera des subventions de l'Etat et de la CAF.

Thann, le 12 JAN. 2024

Gilbert STOECKEL
Maire de Thann



Mise en ligne sur le site internet de la commune le

par Monsieur Gilbert STOECKEL – Maire de Thann